



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0106/ VPR DU 30 JANVIER 2024

Le Vice-Président de la République a eu des entretiens avec la Présidente du Conseil des Ministres italien et le PDG du groupe ENI, à Rome.

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, s'est entretenu ce mardi 30 janvier 2024, à Rome, avec la Présidente du Conseil des Ministres italien, Mme Giorgia MELONI, et le Président Directeur Général du groupe ENI, M. Claudio DESCALZI.

Les discussions avec Mme Giorgia MELONI ont porté sur la question de l'émigration illégale des jeunes Africains vers l'Europe et le renforcement des liens de coopération entre l'Italie et la Côte d'Ivoire, dans le cadre du "Plan Mattei", le nouveau plan d'investissements et de partenariats stratégiques proposé par l'Italie à l'Afrique et qui était au centre des travaux du premier Sommet Italie-Afrique, le lundi 29 janvier 2024, dans la capitale italienne.

En ce qui concerne l'émigration clandestine, où la Côte d'Ivoire est souvent indexée comme étant le pays d'origine de la majorité des migrants illégaux vers l'Europe, le Vice-Président de la République a saisi l'occasion de cet entretien pour insister une fois de plus sur la nécessité de lever l'équivoque et rétablir la vérité sur l'identité de ces derniers.

Il a révélé que plus de 80% des jeunes clandestins se déclarant Ivoiriens à l'arrivée sur les côtes italiennes ne le sont pas en réalité. En témoignent les résultats des enquêtes réalisées récemment par les autorités ivoiriennes en liaison avec les autorités italiennes, qui démontrent que sur un premier échantillon de 174 migrants présumés Ivoiriens débarqués sur l'île italienne de Lampedusa, seuls 20 avaient réellement la nationalité ivoirienne, et sur un autre échantillon de 251 se disant tous Ivoiriens, seuls 56 clandestins l'étaient.

Le Vice-Président de la République a expliqué que la plupart des migrants cherchent à transiter par la Côte d'Ivoire ou à se prévaloir de la nationalité ivoirienne pour des questions de sécurité individuelle, dans l'espoir de jouir de certaines faveurs en cas de rapatriement. Toutefois, il a rassuré la Présidente du Conseil des Ministres italien sur l'engagement du Gouvernement ivoirien à lutter contre ce fléau, notamment par le renforcement des contrôles aux frontières ivoiriennes.

S'agissant du Sommet Italie-Afrique, qui a tracé de nouvelles perspectives de coopération à travers le "Plan Mattei" pour l'Afrique, le Vice-Président ivoirien et la cheffe du Gouvernement italien ont montré une convergence de vues sur la nécessité de saisir l'opportunité de l'intérêt grandissant des hommes d'affaires italiens pour l'Afrique, afin de consolider et densifier les partenariats et les investissements dans les divers secteurs porteurs de notre économie.

Quant aux échanges avec le PDG de la société ENI, M. Claudio DESCALZI, ils ont tourné autour du développement du champ pétrolifère Baleine, découvert au large des côtes ivoiriennes, et entré en production depuis août 2023.

M. DESCALZI a confirmé au Vice-Président de la République le démarrage prochain, d'ici à fin 2024, de la deuxième phase d'exploitation du champ Baleine, qui passera de 20.000 barils de pétrole produits par jour à 50.000 barils par jour, suivie d'une hausse de la production du gaz naturel devant permettre de booster la production nationale d'électricité.

Au-delà de l'exploitation pétrolière du champ Baleine qui devrait produire 150.000 à 200.000 barils par jour, à l'horizon 2027, le PDG de la société ENI a présenté au Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE d'autres projets dans lesquels la société ENI investit en Côte d'Ivoire, notamment la production d'huile végétale à base de biomasse, dans la limite de la préservation du couvert forestier et des terres agricoles.

Notons que le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Vagondo DIOMANDE, et le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, M. Léon ADOM, ont pris part à ces entretiens.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci